



Attention : gaz mortel !



Les détecteurs de **monoxyde de carbone** servent à vous prévenir lorsqu'il y a une quantité importante de ce gaz dans votre environnement immédiat, car ce gaz est inodore et incolore. Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et même, entraîner la mort.

Veillez donc demeurer à l'affût :

- **Dans les garages rattachés à la maison**

Lorsque vous démarrez votre auto, elle peut dégager du monoxyde de carbone. Veillez donc vous assurer que le joint entre la maison et le garage est bien étanche. Installer un détecteur à proximité pourrait vous avertir de toute anomalie.

- **Près des appareils à combustion**

Les appareils de chauffage non électriques comme les fournaies au mazout, les foyers au bois, les poêles à combustion lente ou les chaufferettes au propane peuvent dégager du monoxyde de carbone. Le fait d'installer un détecteur près des pièces où vous dormez vous protégera d'un taux de monoxyde trop important s'il y a lieu.

Service de prévention incendie • MRC des Maskoutains
Marie-Eve Leduc, T.P.I.
Préventionniste - 450 774-3141, poste 3127
prevention.incendie@mrcdesmaskoutains.ca

